

RESSOURCES HUMAINES

Parcours: Gestion des Ressources Humaines

Objectifs

Maîtriser les dispositions légales relatives à la gestion des ressources humaines Savoir déployer au sein de son entreprise les outils de gestion des RH

Contenu

Module 1 Maitriser les techniques de recrutement et d'intégration de nouveaux collaborateurs (1 j)

La définition du poste, l'identification des profils, les conditions

Les missions et les principales activités Les compétences requises Le profil recherché

Le lancement d'une campagne de recrutement

Comment recruter ?

Un recrutement en externe ? en interne ? les deux ? Le recrutement via un intermédiaire spécialisé : cabinet de recrutement, chasseur de tête... La rédaction de l'annonce Les canaux de diffusion

L'entretien de recrutement

La présélection

L'entretien téléphonique L'entretien physique Le suivi de l'entretien et la sélection du candidat retenu

L'intégration du nouveau collaborateur

Organiser un parcours d'intégration Préparer l'arrivée du salarié Suivre l'intégration du collaborateur

Module 2 Appréhender et mettre en pratique LA GESTION DES RELATIONS INDIVIDUELLES DE TRAVAIL (2 j)

Les formalités liées à l'embauche d'un nouveau collaborateur

Le contrat de travail

Définition de la relation contractuelle de travail Les différents types de contrat de travail Le contenu du contrat de travail

La durée du travail

Les dispositions légales relatives au temps de travail La notion de temps de travail effectif Temps complet / temps partiel Heures supplémentaires / heures complémentaires

La suspension du contrat de travail

Les congés payés Les jours fériés Les congés exceptionnels Maladie / Accident du travail Les autres congés

Le pouvoir disciplinaire de l'employeur

Principes Les différentes sanctions disciplinaires La procédure disciplinaire Le règlement intérieur

La rupture du contrat de travail

Les différents modes de rupture du contrat de travail Les indemnités Les documents à remettre au salarié



RESSOURCES HUMAINES

Parcours: Gestion des Ressources Humaines

Contenu

Approche pédagogique & Evaluation

Module 3 Evaluer et développer les compétences (1 i)

Distinguer entretien annuel et entretien professionnel

Mettre en place les entretiens professionnels

Cadre légal et réglementaire de l'entretien professionnel Elaborer les différents supports Organiser les entretiens Conduire les entretiens professionnels Assurer le suivi

La formation professionnelle

Les évolutions légales relatives à la formation professionnelle Les différents dispositifs de formation Elaborer un plan de développement des compétences

Module 4 Maîtriser les points clés du droit social collectif (1 j)

Rôle et fonctionnement des instances représentatives du personnel

CSE – Comité social et économique DS – Délégué syndical

Mettre en place les élections professionnelles au sein de l'entreprise

Cadre légal et réglementaire Règles d'assujettissement – Calcul des effectifs Processus électoral

Préparer et animer une réunion des instances représentatives du personnel

Formation groupe (possibilité individuel)

- ⇒ **Evaluation en amont**: un entretien téléphonique individuel de 30 mn ou un questionnaire en amont de la formation pour évaluer le niveau de connaissances, définir les attentes des participants et les objectifs à atteindre.
- ⇒ Une formation en présentiel de 5 jours en s'appuyant sur les besoins détectés et les attentes exprimées en amont, afin que chacun se sente entendu, en favorisant la synergie entre les participants, à partir des expériences de chacun par:
 - des mises en situations, autodiagnostic afin que chacun expérimente la méthode, les techniques et les comportements abordés,
 - des travaux individuels, en binômes ou sous groupes pour réfléchir et partager les points de vue, les connaissances, les outils.
 - Rédaction de documents et supports écrits suite à chaque session, reprenant les apports pédagogiques et les objectifs



Le parcours de la gestion des Ressources Humaines

Evaluation	Pré- requis	
 Une évaluation à chaud par les participants au terme de la session en présentiel avec bilan collectif et/ou individuel. 	Cette formation ne n	écessite pas de pré-requis
 Une évaluation à froid, un entretien téléphonique à l'initiative du salarié 3 à 6 mois après la formation (ou une évaluation à froid pour le Manager (N+1) du/des stagiaire(s) Attestation de formation 	Intervenant Consultante RH	
Public	Durée	Référence
Toute personne exerçant des fonctions en lien avec la gestion des ressources humaines (Gestionnaire RH, Responsable RH, Assistant RH, Dirigeant,)	5 jours (35 h) Selon diagnostic	RH- 001 Présentiel ou distanciel (individuel – groupe)

la formation